

Cent soixante-cinquième session du Conseil – procédure de correspondance écrite

**Point 16: Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent soixante-quatrième session
(6-10 juillet 2020)**

Réponse du Secrétariat aux observations écrites du Conseil

Le Secrétariat souhaite informer les Membres que, en ce qui concerne le paragraphe 26, s'agissant de l'évaluation de la possibilité de renforcer la collaboration entre les services administratifs des organismes ayant leur siège à Rome, ces derniers parachèvent actuellement cette première évaluation, dont les résultats seront communiqués aux Membres dès qu'ils seront établis dans leur version définitive.

La FAO remercie le Canada des observations qu'il a formulées au sujet de la version actualisée de la Politique de la FAO sur l'égalité des sexes et du plan d'action qui s'y rapporte. L'Organisation souhaite confirmer que le plan d'action sera parachevé d'ici la fin du premier semestre de 2021, en accord avec le nouveau Cadre stratégique et en synergie avec le processus d'élaboration du Plan à moyen terme 2022-2025, qui se terminera aussi prochainement.

En outre, la FAO prend note des recommandations du Canada concernant l'utilisation de l'expression «parité hommes-femmes» dans le nom de la Division de la transformation rurale inclusive et de la parité hommes-femmes (ESP).

En effet, dans le contexte des débats relatifs à la structure organisationnelle, divers avis ont été exprimés quant à la formulation qui serait la plus appropriée. L'Organisation est disposée à examiner les propositions du Canada dans le cadre du prochain cycle d'ajustements qui seront apportés à l'organigramme.